



Association des parents d'élèves
Lycée Chateaubriand

ASSEMBLEE GENERALE

26 septembre 2006

Présidée par
Françoise Manssouri,
Présidente de l'association des parents d'élèves (APE)-Lycée Chateaubriand

Secrétaire de séance
Anne-Laure Knellwolf

ORDRE DU JOUR

Première partie

Bilan d'activité

Bilan comptable

Election du nouveau bureau

Membres du bureau présents
Françoise Manssouri, Ilaria Burei, Bruno Charrondière, Anne-Laure Knellwolf

Membres du bureau démissionnaires présents
Véronique Dager - trésorière, Alessandra Biondo, Cristina Coiro, Francesca Prandelli,
Luciana Bergamo

Membre du bureau absent
Marc Chatenier - vice président

Membres du bureau démissionnaires absents
Valérie Appia - ex présidente a démissionnée le 30 06 2006
Riccardo Pudis - ex responsable des transports a démissionné le 15 10 2005

L'Association des Parents d'Elèves - Lycée Chateaubriand

Via di Villa Patrizi, 9 – 00161 Roma

Adresse de messagerie : apecontacts@virgilio.it



PROCES VERBAL

L'assemblée générale débute à 18h40 dans le réfectoire de Strohl-Fern, Via di Villa Ruffo, 31, 00196 Roma et se termine à 21heures.

Le nombre de participants est de 70.

Première partie

Mme Manssouri présente les invités :

- Monsieur Aubert - Conseiller culturel, excusé car vient à peine de prendre ses fonctions.
- Monsieur Besse - proviseur du lycée Chateaubriand,
- Madame Fraser - proviseur adjoint,
- Monsieur Euvrard - directeur de l'école primaire,
- Madame Chapuis - présidente de l'APEC,
- Madame Ucbasaran - présidente de Rome Accueil,
- Madame Dell'Araccia - présidente de l'association des anciens élèves.

Monsieur Besse - proviseur du lycée Chateaubriand, prend la parole. Les documents de sa présentation de l'AG de l'établissement de la semaine dernière seront disponibles sur le site Internet du lycée. En bref, la rentrée 2006 :

- 1430 élèves, avec augmentation des effectifs des élèves surtout au lycée.
- Grand mouvement d'élèves (plus de sortants et entrants au lycée, beaucoup de demandes d'inscription au primaire avec listes d'attente).
- Effectifs par classe : près de 30 élèves par classe de la 6ème à la terminale.
- Création d'une autre 1ere S cette année
- Politique d'équipement et de sécurité menée par l'établissement tout au long de l'année dernière, avec projet de poursuite de la rénovation du lycée pour les deux années à venir.

Question de parent : classe d'anglais avancée au primaire pour les élèves anglophones.

Réponse : Cette année le prof d'anglais fera une pédagogie différenciée, car les cours ne sont pas en barrette. L'an prochain, les cours spécifiques pour anglophones seront possibles. En attendant la mise en place de ce cours, le proviseur propose que l'APEC propose une activité péri éducative en anglais. Mme Chapuis dit qu'une activité « anglais avec art » peut être mise en place par l'APEC si la demande est suffisante. 18 enfants du cycle 3 sont anglophones.

Question de parent : épreuve d'anglais au bac pour les élèves de la Section anglais européenne :

Réponse : L'épreuve du bac de la section européenne sera une épreuve spécifique orale d'histoire géographie en anglais car c'est la discipline non linguistique enseignée en EU. Pour obtenir la mention Section Européenne, il faut obtenir au moins 12 en anglais et 10 à l'épreuve section EU. Les élèves qui auront passé l'épreuve section EU pourront également utiliser cette note comme option facultative. Les élèves de seconde ont été mis dans une seule classe mais ils seront ensuite éclatés à partir de la première.

Question de parent : soutien aux élèves.

Mme Fraser répond : il existe une aide individualisée (AI) en seconde en math et en français. L'aide individualisée est proposée dans les deux classes où les élèves ne cumulent pas d'options (les élèves



cumulant les options n'en ont en général pas besoin). L'aide individualisée mis en place en 6ème est réglementaire. Mais il existe aussi des élèves en difficulté dans les autres classes. La direction songe à présenter une solution d'AI généralisée le mercredi après-midi. Mr Besse encourage les parents à signaler les élèves en difficulté, en particulier les élèves dont le français n'est pas la langue maternelle mais la langue de scolarisation.

Question de parent : *information des parents sur les grèves de la fonction publique.*

Réponse du proviseur : La loi dit : un professeur n'a pas l'obligation d'avertir s'il sera gréviste ni de donner de motif. Au primaire, il y a obligation de surveillance des élèves. Au collège, le proviseur a l'obligation de « garderie » (surveillance d'une classe), les enfants ne sont pas autorisés à sortir à partir du moment où ils sont entrés dans l'établissement sauf s'ils ont une autorisation écrite de sortie. Au lycée aucune obligation de l'établissement, les élèves peuvent sortir.

Question de parent : *préau pour abriter les enfants en cas de pluie.*

Réponse du proviseur : Cette question sera abordée au cours du prochain conseil d'établissement. La construction d'un préau a été programmée dans la convention signée par la France et l'Italie il y a deux ans concernant le lycée.

Présidente des anciens élèves du lycée (Aaelch) : Nurith Dell'Ariceia

4000 adresses, dont la plus ancienne a 102 ans (bac 1926), faire en sorte que les anciens puissent se rencontrer, collaboration avec le lycée (carrefours des métiers pour les élèves du secondaire, livre d'or pour les élèves de terminale), en projet : aide aux élèves par les anciens élèves disponibles. AG le 21 octobre, sont invités les parents ancien élève, pour entre autre les renouvellements de mandat.

Présidente de l'APEC : Anne Gaël Chapuis

Présente l'association qui offre des activités péri éducatives de la maternelle à la terminale. Les inscriptions se sont passées la semaine dernière. 260 familles inscrites (500 enfants dont 90% au primaire), nouvelle tarification beaucoup plus attractive. Très peu d'inscrit pour les ateliers de la semaine à cause du nouvel horaire. Présence d'une coordinatrice et d'une directrice des opérations.

Présidente de Rome accueil : Dominique Ucbasaran

Association francophone créée en 1986, non professionnelle, non commerciale et bénévole. Son but est d'aider les familles nouvellement arrivées à Rome à s'intégrer. 420 membres avec 20 nationalités.

Bilan moral 19h38

Françoise Manssouri fait le bilan de l'année 2005-2006. Voici l'intégralité de son discours :

« Mesdames et messieurs, je vous remercie d'être venus nombreux ce soir à cette assemblée générale, car nous allons devoir prendre ensemble des choix importants pour l'avenir et les missions de notre association. Je vais commencer par vous présenter le rapport moral, Mme DAUGER vous présentera le rapport financier, puis nous procéderons à l'élection des nouveaux membres du bureau.



Une association vit et se développe grâce à trois piliers : ses adhérents, son bureau, ses partenaires. L'APE a compté 420 familles adhérentes en 2005-2006, en progression par rapport à l'année précédente. C'est un peu moins de la moitié des familles fréquentant le lycée.

Le bureau sortant aurait dû être représenté par Mme APPIA qui en a assumé la présidence ces trois dernières années. J'ai été mandatée par le bureau pour assurer la présidence de l'APE suite à son départ pour les Etats Unis fin juin, et je tiens à la remercier au nom de tout le bureau pour le travail immense qu'elle a accompli.

L'APE a deux mandats principaux :

La contribution à la mission de l'établissement

Les services rendus aux familles

La contribution à la mission de l'établissement

Les parents étaient présents dans les instances suivantes (entre () le nombre de représentants) :

- Conseil d'école (6) et Conseil d'établissement (5)
- commission des bourses (1), commission solidarité (1)
- commission d'appel du primaire (1) et du secondaire (2)
- Conseil de Vie Lycéenne (1)
- Commission Cantine (2)
- Bureau de l'APEC (3, dont la présidente)
- Groupes de travail : TICE, Langues, Voyages, Règlement Intérieur, Orientation, Projet d'Établissement, Aide aux élèves en difficulté, Culture

La place des parents à l'école est reconnue et prévue par les textes français de l'éducation nationale. Dans un lycée français à l'étranger où les parents participent à 60% au budget on peut trouver que cette place est insuffisante, mais ceci est un autre débat. Les parents ont un droit de regard sur le budget, mais également sur les choix pédagogiques. Je vous rappelle que l'APE est la seule association de parents présente au lycée, et que jusqu'à présent, tous les représentants des parents dans les instances où ils ont une voix délibérative étaient des membres du bureau de l'APE. Leur poids représentatif dépend essentiellement du pourcentage de vote sur le nombre d'inscrits obtenu lors du vote pour les représentants aux conseils d'école et d'établissement. Cette année, ce vote aura lieu le 13 octobre. Je vous demande de ne pas oublier de voter, car la participation a été faible ces dernières années, et cette faiblesse dessert la représentativité des parents élus.

Comme l'a souligné M BESSE mardi dernier lors de la réunion d'information de tous les parents du lycée, (réunion qui avait lieu les années précédentes en première partie de notre assemblée générale, et que nous avons préféré séparer, en accord avec M BESSE), le conseil d'établissement (CE) ne décide pas comme en France mais propose un budget qui doit être accepté par son autorité de tutelle, l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Étranger (AEFE). Nous fonctionnons donc avec plus d'un an d'avance. Le prochain CE du 29 septembre va avaliser le budget 2007-2008, basé sur 4 % d'augmentation des frais d'écolage et 3% pour les frais de cantine à la rentrée 2007. Ces augmentations supérieures à l'inflation estimée à 2,5 %, ont été challengées puis acceptées par les représentants des parents à la condition qu'ils soient dorénavant associés au schéma directeur et aux décisions des travaux et investissements.



Association des parents d'élèves Lycée Chateaubriand

Le Conseil d'école concerne l'école primaire et rapporte au Conseil d'établissement.

La commission des bourses se réunit une fois par an et dépend de l'ambassade, la commission solidarité du lycée se réunit 2 fois par an.

Les commissions d'appel ont lieu en fin d'année et débattent des recours posés par les familles qui ne sont pas d'accord avec les décisions d'orientation prises pour leur enfant.

En dehors du bureau, quelques parents ont été très actifs dans les différentes commissions. Le bureau tient à les en remercier.

Dialogue

Régulier avec le proviseur et les enseignants, occasionnel(s) avec l'ambassadeur, le conseiller culturel, les inspecteurs généraux, l'inspectrice du primaire, le responsable de l'AEFE de la zone, les autres personnels de l'établissement.

La qualité du dialogue avec les différents acteurs de la communauté éducative est fondamentale. Notre premier interlocuteur reste l'administration du lycée à travers son représentant principal, le proviseur. Ces trois dernières années il y a eu une nette amélioration, et plus particulièrement l'année dernière, avec des rendez-vous réguliers et la participation de parents à des groupes de travail thématiques instaurés par M BESSE. Nous avons vu les aboutissements de cette écoute réciproque dans plusieurs domaines.

Principaux dossiers suivis

Fournitures scolaires : dossier suivi par Véronique DAUGER (parent APE) en collaboration avec M EUVRARD (Directeur) et M LAROSA (Intendant), la première demande ayant été faite par l'APE il y a 3 ans, les parents ont insisté, malgré des réticences au départ, et finalement, le processus de commande groupée de cahiers à un grossiste par l'établissement et facturé aux parents a été mis en place à la rentrée 2006. Les avantages sont multiples, tant pour les familles que pour les professeurs : moins de temps perdu, les mêmes cahiers pour tous, le coût divisé par au moins trois.

Maintien de l'enseignement de détermination MPI : Pétition soumise par l'APE aux parents de 3^{ème} en 2005-2006, appui du dossier lors des rencontres avec M l'Ambassadeur et M VASSEUR (responsable AEFE), lettre à la directrice de l'AEFE, Mme BOSSIERE. Après plusieurs mois de démarches, menées également par la direction et les professeurs, le maintien de cet enseignement a pu être obtenu pour la rentrée 2006.

Contrôle des investissements et de l'augmentation des frais d'écolage : lettre de l'APE à la directrice de l'AEFE, Mme BOSSIERE, suivi des actions entreprises à Milan, rencontre avec M l'Ambassadeur. Après 5% d'augmentation cette année, 4% d'augmentation sont prévus pour 2007-2008. Par principe, l'APE s'oppose à financer les travaux sur les fonds propres du lycée, ce qui arrive de plus en plus fréquemment. L'APE accepte une politique d'augmentation des frais d'écolage pour autant qu'elle serve le secteur

L'Association des Parents d'Elèves - Lycée Chateaubriand

Via di Villa Patrizi, 9 – 00161 Roma

Adresse de messagerie : apecontacts@virgilio.it



Association des parents d'élèves Lycée Chateaubriand

pédagogique. Ce n'est malheureusement pas le cas depuis quelques années du fait d'un désengagement progressif de l'état français dans le réseau de l'AEFE.

Suivi des menus de la cantine : responsables APE Alessandra SBARDELLA et Cristina COIRO. Développement des menus français et des menus établis par les classes.

Anglais en primaire (1h30 introduite au cycle 3) : discussions avec M EUVRARD, Mme GAZAL, inspectrice pour la zone Europe du sud Est, proposition diffusée aux partenaires (professeurs, APEC, aumônerie, Coopérative des chauffeurs) pour arriver à une solution la moins perturbante pour l'emploi du temps des élèves

Italien : responsable APE Ilaria BUREI. L'enseignement de l'italien reste une question très sensible à Chateaubriand, puisque la moitié des élèves du lycée sont de nationalité italienne (en comparaison de Milan, où les français sont largement majoritaires). La commission langue était présidée par M DRISSI directeur du bureau Linguistique de l'Ambassade, et la dernière réunion de cette commission a vu la présence de deux personnes de l'AEFE, preuve de l'importance accordée à ce sujet. Une étude très complète de la situation a été faite par Mme BUREI et est à la disposition de ceux que cela intéresse.

Activités péri éducatives: Anne Laure KNELLWOLF présidente jusqu'en avril 2006 et membre fondateur de l'APEC avec Mme Appia et Mme Burei rappelle que l'idée première était de se rapprocher du fonctionnement d'un FSE (foyer socio-éducatif) destiné, au départ, aux élèves du lycée et collège avec la participation active de personnels de l'établissement comme les CPE.

Coordination des parents délégués

Responsables APE: Luciana BERGAMO et Francesca Prandelli

L'année dernière, les règles d'attribution des postes de parents délégués ayant été exposées clairement par M BESSE, la constitution de la liste a été facilitée. Toutes les classes ont eu 2 représentants, à l'exception d'une classe de première et d'une classe de terminale qui n'en avaient qu'un. Un certain nombre de parents se sont néanmoins plaints de ne plus pouvoir élire leur délégué dans la classe comme cela se faisait auparavant, mais en dehors des règles.

Une réunion d'information a eu lieu en présence de Mme FRASER. Nous regrettons juste que le principe de distribution des comptes rendu de conseil de classe avec les bulletins n'ait pas toujours fonctionné, principalement pour des problèmes pratique.

Les réunions par niveau permettent aux parents délégués d'échanger et de se connaître. Nous récoltons les fruits de ces efforts d'organisation cette nouvelle rentrée, puisque de nombreux parents ont présentés spontanément leur candidature comme parents délégués.

Services directs

Bourse juin 2006: sur une journée, malheureusement la même que la fête de l'école. Depuis 2 ans, affichage d'une liste de prix conseillés.

L'Association des Parents d'Elèves - Lycée Chateaubriand

Via di Villa Patrizi, 9 – 00161 Roma

Adresse de messagerie : apecontacts@virgilio.it



Association des parents d'élèves Lycée Chateaubriand

Don de livres: une vingtaine de cartons de livres scolaires sont partis au Sénégal avec le concours de personnes du FIDA qui ont trouvé le point de chute et les ont transportés gracieusement.

Commande de livres : merci à Mme GENIN de la librairie Française. Comme chaque année, à peu près 400 commandes. Chaque année, une course pour avoir rapidement les listes de livres, quelques erreurs que nous avons essayé de rattraper.

Permanence du vendredi : en début d'année 2005 changement de local du à la construction du laboratoire. Nous avons eu très peu de visites dans le local de l'année dernière. Le nouveau local a été cédé à l'APEC. Nous sommes donc dans l'ancien local APEC, Casone escalier A, près du bureau du directeur. N'hésitez pas à venir nous voir.

Flashes d'information : un seul flashinfo, en janvier 2006. Flash Info culturel tous les 2 mois.

Accueil rentrée 2006: 150 personnes à la journée du 1er septembre, un livret d'accueil 2006-2007 distribué. Des exemplaires sont disponibles à l'APE, au secrétariat du primaire et du proviseur adjoint.

Boîte aux lettres email: le moyen de communication qui fonctionne le mieux. Si vous n'avez pas eu le mail d'invitation à l'AG, envoyez nous un message pour entrer dans la liste de diffusion.

DVDthèque : 80 DVD, l'investissement s'est arrêté là car très peu d'inscrits. Fonctionnement à revoir ?

Transport scolaire :

Responsable : Bruno Charrondière

Comme nous l'avons dit dans nos messages aux adhérents usagers du transport scolaire, distribués sous forme papier ou par email, et affichés sur les panneaux APE de Strohl Fern, en 2005-2006, **180 enfants ont utilisé le service de transport scolaire, qui a ainsi bénéficié à 140 familles (120 en 2004-2005), c'est-à-dire le tiers de nos adhérents.**

Lors des trois dernières années, l'APE - en concertation avec les chauffeurs des bus - a mené à bien un processus de modernisation de la flotte des bus et de rationalisation du fonctionnement du service qui a également abouti à une conformité plus rigoureuse avec la réglementation italienne en vigueur. Les principales étapes de ce processus sont:

2003-2004 : constitution de la coopérative «Château» rassemblant les chauffeurs des pulmini,

2004-2005 : signature d'un contrat de service entre cette coopérative et l'APE qui définit les règles, les devoirs et les droits de la coopérative, de l'APE et de l'usager,

2005-2006 :

- AG extraordinaire le 30 novembre 2005 pour palier au surnombre d'enfants transportés,
- démission du responsable APE transport pour des raisons personnelles et de 4 membres du bureau pour des raisons de responsabilité civile liées à la propriété des bus par l'APE.
- Clarification des règles de propriété des véhicules utilisés qui a amené à une définition juridique précise des responsabilités des différentes parties. Passation de propriété des bus de l'APE à la cooperativa en juin 2006. Un seul bus est encore propriété de l'ape mais n'est pas en circulation.

L'Association des Parents d'Elèves - Lycée Chateaubriand

Via di Villa Patrizi, 9 – 00161 Roma

Adresse de messagerie : apecontacts@virgilio.it



Association des parents d'élèves Lycée Chateaubriand

En conséquence, la convention 2004-2005 a été modifiée pour séparer la convention APE-Coopérative et le contrat Coopérative-usager, mais n'a pas été signée par la coopérative. La nouvelle convention APE-cooperativa CHATEAU et le nouveau contrat usager-Cooperativa CHATEAU ont été adressées aux membres de l'APE ayant un email au moment de la convocation pour l'AG.

- A la rentrée 2006, séparation d'une partie des chauffeurs de la coopérative et création de l'association abusivement nommée APEBUS. Démission d'un membre du bureau APE liée au transport. Il y a eu deux enfants en surcharge un matin. Un message clair a été envoyé au responsable de la coopérative, qui a immédiatement pris des dispositions.

Par ailleurs, l'augmentation des coûts liée à l'augmentation du prix du carburant et des assurances, la nécessité de se conformer aux normes de sécurité en vigueur, ainsi que l'obtention des licences de transport public ont amené la coopérative, en accord avec le bureau, à acquérir des bus de plus grande capacité, afin de contenir l'augmentation du prix du service par enfant dans des limites raisonnables. Après trois années de prix bloqués à 1700 € par enfant, nous sommes arrivés à un accord pour une augmentation de 5,7% (1800 €) en 2005-2006 (alors que le carburant et les assurances ont augmenté de 20-25 %) et de 2,8 % (1850 €) en 2006-2007.

Ces dernières années, la gestion du service transport a énormément pesé sur le bureau de l'APE. Ainsi, un ou deux membres du bureau APE se sont dédiés à cette seule tâche presque en permanence, le bureau y a consacré la moitié du temps de toutes ses réunions, une assemblée générale y a été exclusivement consacrée en 2006, les journées d'inscription mobilisent deux personnes du bureau, un tiers du courrier reçu concerne le transport... Du point de vue financier, l'APE a engagé des frais importants (avocats, assurance, enregistrement de contrat, téléphone ...)

L'APE fait donc les propositions suivantes :

- Désignation par l'AG d'un comité d'usagers chargé :
 - De la constitution d'une association des usagers du transport
 - De faire des propositions d'amélioration du service
 - De proposer une nouvelle convention
- Approbation par l'AG d'une modification des statuts de l'APE, afin de
 - transférer la responsabilité du transport scolaire vers la nouvelle association
 - Accepter de droit dans le bureau APE un membre du bureau de cette association »

Madame Manssouri demande à l'assemblée des volontaires pour constituer un Comité d'usagers des transports afin de définir la nouvelle politique des transports et l'articulation ape/usagers/coopérative/établissement.

Se présentent les personnes suivantes :

Bruno CHARRONDIÈRE, Fabienne CUSSAC, Cristina BARBATO, Myriam PICOT, François GIRAUD, Rodrigue VINCENT, Nadine VALAT, Pénélope WATSON.

Questions des parents sur les transports: Les questions seront prises en charge par le comité qui devrait réunir bientôt les usagers.



Bilan financier

Voir document joint.

Elections du bureau

L'assemblée générale procède ensuite à l'élection de 10 nouveaux membres du bureau de l'APE :

6 personnes ont démissionné en 2006 pour des motifs liés à la gestion des transports (voir chapitre transport).

Valérie Appia a démissionné pour cause de mutation à l'étranger.

I Burei, M Chatenier et A-L Knellwolf arrivent en fin de mandat.

10 candidats doivent donc être élu (5) ou réélus (5)

6 candidats se présentent :

- **Delphine Petit**, mère de deux enfants PS et GS, juriste, disponible, parle trois langues, expérience associative (trésorerie, gala, fête) ;
- **François Giraud**, deux enfants, CM2 et 6ème, agence spatiale européenne, négocie des contrats de service, peut aider l'ape pour la question des transports ;
- **Geneviève Sabet**, deux enfants au lycée, seconde et 5ème, ne travaille plus depuis 3 ans, expérience professionnelle en ressources humaines, négociation, s'occupe de différentes associations ;
- **Joseph Hayne**, deux enfants CM1 et 1^{ère}, médecin dentiste, propose d'aider l'ape ;
- **Catherine Thierry**, 5 enfants dont 4 scolarisés de la maternelle au lycée, membre du bureau de l'APEC, souhaite faire le lien avec l'ape-apec, a été membre d'association de parents d'élèves au Kenya et au Cambodge ;
- **Ilaria Burei** propose de renouveler son mandat.

Les 6 Candidats sont élus à main levée à l'unanimité.

Rome, le 26 septembre 2006

Lu et Approuvé

Lu et Approuvé

Lu et Approuvé

Françoise MANSSOURI
Présidente de l'APE

Véronique DAUGER
Trésorière de l'APE

Anne-Laure KNELLWOLF
Secrétaire de séance de
l'APE